



collectivités
pour la culture

communiqué
du 11 décembre 2020

**COMMUNIQUÉ À LA SUITE DE L'ANNONCE DU PREMIER MINISTRE
QUANT AU REPORT DE L'OUVERTURE DES LIEUX ARTISTIQUES ET CULTURELS**

Le processus d'un déconfinement progressif marque le pas. Le Premier ministre a annoncé ce jeudi 10 décembre que la réouverture des lieux de culture au 15 décembre n'était pas envisageable. C'est une décision rude, qui prolonge une situation déjà dramatique pour les artistes, les acteurs de la culture, mais également pour nos concitoyens qui ont tant besoin d'émotion et de partage.

La solidarité renforcée des collectivités entre elles et aussi avec l'Etat doit nous permettre de "tenir" et de préserver le tissu artistique en attendant une reprise significative de la vie culturelle.

Nous devons persévérer, imaginer et innover. Construisons partout où c'est possible des réseaux de résidence d'artistes en mobilisant, au-delà des seuls équipements labellisés, les lieux, salles et scènes qui maillent le territoire, en ville ou à la campagne. Ouvrons nos espaces au travail des artistes pour des répétitions, des captations vidéo et sonores. Ainsi nous préparerons demain et après-demain.

Personne ne doit être laissé de côté. La FNCC veut dire à toutes et à tous – aux artistes, aux acteurs associatifs, aux professionnels de la culture, à tous les citoyens – la fermeté de son engagement solidaire et sa confiance que, demain, la vitalité culturelle de notre pays sortira grandie de l'épreuve.

la FNCC